

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**
80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 16 mars 2022

Tél : 04 32 44 89 30

N° 22/05

L'an deux mille vingt-deux et le seize mars à dix heures trente minutes, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET :

Versement d'une subvention à l'ANDCDG pour l'année 2022

Etaient présents : Monsieur Jean-François LOVISOLO, Monsieur Gilbert CHAZAL (suppléant de Madame Dominique ANCEY), Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Madame Corinne TESTUD – ROBERT, Monsieur André AIELLO, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Laurence CHABAUD – GEVA, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur ROUET Frédéric.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sonia HAQUET et sa suppléante Madame Nicole GIRARD, Madame Sylviane FERRARO et son suppléant Monsieur Serge SOLER, Madame Katy RICARD et son suppléant Monsieur François LUCAS, Monsieur ZILIO Anthony et son suppléant Monsieur MERLE Julien, Madame Martine DURIEU et sa suppléante Madame RIEU Laurence

Etaient représentés : Madame Sophie MARQUEZ a donné procuration à Monsieur Max RASPAIL pour la représenter et voter en son nom.

L'ANDCDG, Association Nationale des Directeurs et Directeurs-Adjointes des Centres De Gestion de la Fonction Publique Territoriale, rassemble près de la totalité des personnels dirigeants des centres de gestion.

Au-delà du travail classique des commissions techniques qui permettent un débat et des solutions collectives sur les sujets les plus importants concernant les Centres de gestion, l'ANDCDG constitue un appui complémentaire et souvent préalable aux actions de la FNCDG. Aujourd'hui, des partenariats étroits et des protocoles de collaboration unissent les deux associations avec pour résultats, des publications, des participations à des salons, l'organisation du travail en commission ou la mise en œuvre conjointe des conférences nationales pour l'emploi par exemple.

Par ailleurs, l'ANDCDG œuvre activement à l'accompagnement des Centres de gestion dans leur travail quotidien, via la réalisation et la mutualisation d'études et de projets, la mise à disposition de modèles et de conseils ou encore l'organisation de nombreuses journées d'information et de formation ouvertes à l'ensemble des personnels des centres de gestion.

Ces actions sont devenues indispensables à l'ensemble des personnels des centres de gestion, et permettent à la fois une concertation technique sur nos méthodes, mais aussi une préparation essentielle à toutes les actions communes à l'ensemble des Centres de gestion.

La mise en œuvre de ces actions, les frais de gestion, d'organisation ainsi que les coûts pédagogiques qui en résultent, nécessitent le recours aux aides financières externes.

Afin de poursuivre l'action de l'ANDCDG, Monsieur le Président propose de bien vouloir lui attribuer une subvention d'un montant de 500 € pour l'année 2022.

Le Conseil d'Administration,

Où l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 500 € à l'Association Nationale des Directeurs et Directeurs-Adjointes des Centres De Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Pour extrait conforme,

Le Président du
Centre de Gestion de la fonction
Publique territoriale de Vaucluse
Certifie le caractère exécutoire
de la présente décision
AVIGNON, le 16 mars 2022

